



## **LISTE DES PIÈCES POUR L'OUVERTURE D'UN ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE PAR UNE PERSONNE PHYSIQUE AYANT SON SIÈGE HORS DU DÉPARTEMENT**

- 1 copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité + original
- Attestation sur l'honneur de non condamnation
- 1 extrait K bis de moins de 3 mois
- Extrait D1 de moins de 3 mois
- Avis de situation INSEE récent
- Justificatif récent d'adresse au nom du chef d'entreprise (eau, EDF, téléphone), contrat de location, bail commercial, autorisation du propriétaire ou titre de propriété
- Copie des diplômes, des certificats de travail et certificats nécessaires à l'exercice de l'activité
- Livret de famille pour personnes demandant à bénéficier de l'assurance maladie du déclarant
- Si mandataire : 2 pouvoirs + 2 copies pièce d'identité + original

**N.B. : Vous munir de vos copies**

### **FRAIS**

- CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT : .....
  - REGISSEUR DES RECETTES DU TGI DE FORT DE FRANCE.....
- (En cas de paiement en espèces, se munir de la somme exacte)

### **CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES - REPERTOIRE DES METIERS**

Réception du public : du lundi au vendredi de 8h à 12h sauf le jeudi